

II

## (Traduction)

Le Premier Ministre du Portugal à l'Ambassadeur du Canada au Portugal LISBONNE, le 30 avril 1957.

MONSIEUR L'AMBASSADEUR,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la Note de Votre Excellence en date du 24 avril dernier concernant le projet de modifier l'Annexe à l'Accord entre le Gouvernement portugais et le Gouvernement canadien au sujet des services aériens, signé à Lisbonne le 25 avril 1947,\* et qui était ainsi conçue:

## (Voir Note I)

"J'ai l'honneur ...... Votre Excellence."

J'ai l'honneur de faire savoir à Votre Excellence que les propositions contenues dans la Note en question rencontrent l'agrément du Gouvernement portugais.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances de ma considération

très haute et très distinguée.

Premier Ministre du Portugal DR. ANTONIO DE OLIVEIRA SALAZAR.

Son Excellence
Monsieur Philippe Panneton,
Ambassadeur du Canada, etc.,
Lisbonne.

\* Recueil des Traités 1947, nº 12.